

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 5 du 22 janvier 2021

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 15

CIRCULAIRE N° 0-28464-2020/ARM/DPMM/FORM

relative à l'admission en classes préparatoires à l'enseignement supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée naval de Brest pour l'année scolaire 2021-2022.

Du 08 janvier 2021

CIRCULAIRE N° 0-28464-2020/ARM/DPMM/FORM relative à l'admission en classes préparatoires à l'enseignement supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée naval de Brest pour l'année scolaire 2021-2022.

Du 08 janvier 2021

NOR A R M B 2 1 0 0 8 1 C

Référence(s) :

- Code de l'éducation (articles. R.425-1 à R.425-22).
- Décret n° 2020-735 du 16 juin 2020 relatif aux remboursements des frais de trousseau et de pension et aux sanctions applicables aux élèves des lycées de la défense (n.i. BO ; JO n° 149 du 18 juin 2020, texte 5).
- Arrêté du 22 août 2019 relatif à l'organisation et au fonctionnement des lycées de la défense (n.i. BO ; JO n° 203 du 1er septembre 2019, texte 8).

➤ [Arrêté du 02 mars 2017 fixant les montants de la solde spéciale.](#)

➤ [Circulaire N° 527758/ARM/DRH-AT/DRHF/BLDAF/SLM du 07 décembre 2018 relative à l'admission en classes préparatoires à l'enseignement supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles dans les lycées de la défense relevant de l'armée de terre pour l'année scolaire 2019-2020.](#)

- Décision du 6 juillet 2020 portant délégation de signature – direction du personnel militaire de la marine (n.i. BO ; JO n° 170 du 11 juillet 2020, texte 19).

Pièce(s) jointe(s) :

Cinq annexes et deux appendices.

Texte(s) abrogé(s) :

➤ [Circulaire N° 0-637-2020/ARM/DPMM/FORM du 20 janvier 2020 relative à l'admission en classes préparatoires à l'enseignement supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée naval de Brest pour l'année scolaire 2020-2021.](#)

Référence de publication :

1. GÉNÉRALITÉS

La présente circulaire fixe les conditions d'admission des étudiants dans les classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) et dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) relevant du Lycée naval de Brest pour l'année scolaire 2021-2022.

Afin d'amener les élèves à aborder dans les meilleures conditions une classe préparatoire aux grandes écoles de la défense et de soutenir leur projet de carrière militaire, la CPES permet, pendant une année, de :

- conforter la motivation pour la carrière militaire ;
- consolider les connaissances ;
- développer la culture générale ;
- renforcer les méthodes de travail.

Le Lycée naval admet en CPGE pour la rentrée de septembre 2021 des candidats aux concours pour l'admission à :

- l'École navale ;
- l'École nationale supérieure de techniques avancées de Bretagne (ENSTA) à titre militaire ;
- l'École spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr filières scientifiques ;
- l'École de l'air ;
- l'École nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire (ENSIM) – ENSAM Angers.

Les programmes de préparation à ces concours sont basés sur les éléments suivants :

- le concours d'entrée à l'École navale fait l'objet d'épreuves écrites communes organisées par le concours Centrale-Supélec ;
- le concours d'entrée à l'ENSTA Bretagne fait l'objet d'épreuves écrites organisées dans le cadre de la banque de notes du concours commun Mines-Ponts ;
- les concours d'entrée à l'ESM de Saint-Cyr (scientifique) et à l'École de l'air font l'objet d'épreuves écrites communes dans le cadre de la banque de notes du service des concours communs polytechniques (CC-INP).

2. PARTICULARITÉS

Tout jeune français, titulaire d'un baccalauréat de l'enseignement général du second degré ou fréquentant une classe de terminale conduisant à ce baccalauréat, peut déposer un dossier de candidature. Toutefois, l'admission reste subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Pour une admission en CPES, les candidatures des étudiants titulaires d'une bourse nationale d'études du second degré ou éligibles aux bourses de l'enseignement supérieur sont traitées en priorité.

Le régime du Lycée naval est celui de l'internat. Les admissions en CPGE sont prononcées au titre de l'aide au recrutement. En conséquence, les étudiants admis sont tenus de présenter au moins un concours militaire correspondant à leur classe spécifique de préparation. Ils sont en outre tenus de présenter le concours de l'École navale. Dans le cas contraire, ils ne seraient pas autorisés à redoubler au sein du Lycée naval.

Sur demande écrite, ils peuvent également être autorisés par le commandant du centre d'instruction naval (CIN) de Brest à présenter, à titre individuel et à leurs frais, un ou plusieurs concours d'admission ne relevant pas du ministère des Armées :

- soit à la fin de la deuxième année du cycle préparatoire et à titre exceptionnel, après avis favorable du proviseur du lycée ;
- soit lorsqu'ils redoublent leur deuxième année, ou présentent pour la dernière fois en raison de leur âge un concours d'accès aux écoles de formation d'officiers des Armées et des formations rattachées.

3. SCOLARITÉ

3.1. Filières et options proposées

CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : CPES Lycée naval de Brest	
Filière Scientifique	
CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES : CPGE Lycée naval de Brest PRÉPARATIONS	
École polytechnique	Quelques étudiants proposés à la discrétion des enseignants et du proviseur avec accord du chef d'établissement.
École spéciale militaire de Saint-Cyr filière « scientifique »	1 ^{re} année : Mathématique/Physique/Sciences de l'ingénieur (MPSI) ; Physique/Chimie/Sciences de l'ingénieur (PCSI). 2 ^e année : Mathématique/Physique (MP), Physique/Sciences de l'ingénieur (PSI).
École navale	
École de l'air de Salon-de-Provence	
École nationale supérieure de techniques avancées de Bretagne	
École nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire	

3.2. Langues enseignées dans les classes préparatoires du Lycée naval

- enseignement obligatoire : anglais ;
- enseignement facultatif : néant.

4. CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission est subordonnée à des conditions d'âge et d'aptitude physique, à la signature d'un contrat d'éducation et d'une charte de civilité et de comportement.

4.1. Conditions d'âge

Avoir moins de 22 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours soit :

- CPES : né(e) en 2002 ou postérieurement ;
- CPGE : né(e) en 2001 ou postérieurement.

La limite d'âge des candidats accomplissant un service volontaire est majorée d'un temps égal à la durée effective de ce service.

4.2. Conditions d'aptitude physique

L'admission au Lycée naval devient définitive une fois la visite médicale de rentrée effectuée et après avoir obtenu l'avis favorable du médecin compétent pour le centre d'instruction naval (CIN) de Brest.

Les vaccinations légales [diphtérie, tétanos, poliomyélite (DTP)] doivent être à jour. Tout refus, non médicalement motivé, interdit de prononcer l'admission définitive de l'intéressé.

Les candidats doivent, en outre, satisfaire aux conditions médicales d'aptitude requises pour l'admission dans les écoles préparées (SIGYCOP minimal requis).

4.3. Signature du contrat d'éducation

Préalablement à l'admission, le candidat majeur doit signer un « contrat d'éducation » par lequel il s'engage à se présenter au moins à l'un des concours d'admission aux écoles de formation d'officiers.

Ce document est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante et à l'annexe II :

<http://www.defense.gouv.fr/marine/ressources-humaines/ecoles-et-formations/lycee-naval>

S'il est mineur, son représentant légal signe en son nom. À sa majorité, l'étudiant devra confirmer les engagements antérieurs. En cas de refus, il sera exclu du lycée, mais néanmoins autorisé à terminer l'année scolaire à titre onéreux, sous réserve de l'avis favorable du chef d'établissement.

4.4. Désignation d'un correspondant

La présence d'un élève mineur en internat nécessite la désignation d'un correspondant d'internat, ou à défaut, du responsable légal, qui s'engage à rallier l'établissement sur demande du commandement du Lycée naval, **dans les deux heures**, en toutes circonstances, pour une prise en charge de l'élève.

Aussi le correspondant s'engage à accueillir l'étudiant :

- en cas de maladie ;
- en cas d'exclusion temporaire ;
- pendant les périodes de fermeture du lycée ou/et du CIN Brest, s'il ne peut pas retourner au domicile familial.

L'élève n'est plus sous la responsabilité de l'établissement lorsqu'il est chez son correspondant.

Une charte d'engagement sous la forme d'une lettre co-signée par la famille et le correspondant est fournie en début d'année (annexe IV).

4.5. Charte de civilité et de comportement

Préalablement à l'admission, le candidat a obligation de signer une charte de civilité et de comportement qu'il s'engage personnellement à respecter. Cette charte est également signée par les représentants légaux, même si l'étudiant est majeur. Celle-ci est à retourner signée avec l'ensemble du dossier avant le 5 juillet 2021.

5. COÛTS DE SCOLARITÉ

Les étudiants admis en CPES et CPGE bénéficient pendant toute la durée de leur scolarité d'une exonération provisoire des frais de pension et de trousseau. Ils perçoivent en outre une solde mensuelle relevant du régime de la solde spéciale (cf. deuxième référence).

5.1. Exonération en classes préparatoires à l'enseignement supérieur

Aucun remboursement des frais de pension et de trousseau ne sera exigé à un étudiant de CPES non admis en première année de CPGE par décision du conseil de classe, justifiée par l'insuffisance de ses résultats à poursuivre sa scolarité dans une classe préparatoire aux grandes écoles d'un lycée de la défense.

À l'issue de leur scolarité, les étudiants peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'un maintien de l'exonération provisoire ou d'une exonération définitive des frais de pension et de trousseau.

5.2. Exonération provisoire

Pendant une période de 18 mois après leur départ du Lycée naval, les étudiants bénéficient de droit du maintien de l'exonération provisoire. Pour continuer à conserver ce bénéfice, ils doivent démontrer au 1^{er} décembre de l'année suivant leur départ qu'ils sont dans l'une des situations suivantes.

SITUATION	EXONÉRATION
-----------	-------------

Élèves d'une école de formation d'officiers	exonération provisoire pendant la scolarité.
Élèves en écoles de formation d'officiers des Armées et des formations rattachées du ministère des Armées	exonération provisoire pendant au maximum huit ans à compter du 1 ^{er} octobre de l'année d'obtention du baccalauréat et sous réserve d'être nommé au 1 ^{er} grade d'officier avant cette date.
Militaires volontaires	exonération pendant la durée du service.
Militaires engagés	exonération provisoire pendant trois ans.
Agents civils de l'état	exonération provisoire pendant trois ans.

5.3. Exonération définitive

Les étudiants bénéficient d'une exonération définitive dans les cas suivants :

Dans un délai de huit ans à compter du 1^{er} octobre de l'année d'obtention du baccalauréat :

- l'intéressé est nommé au premier grade d'officier dans l'Armée d'active ou les formations rattachées ;
- constatation de l'inaptitude physique à une carrière d'officier ou de l'inaptitude à la fonction d'officier avant le départ du lycée ;
- l'intéressé, admis dans une école de formation d'officiers des Armées ou des formations rattachées, est soit radié de l'école pour inaptitude physique définitive, soit exclu de l'école pour insuffisance de résultats ;
- au terme de trois années de services accomplis comme agent de l'État lorsque l'élève a été recruté en cette qualité dans les six mois qui suivent son départ du Lycée naval. Toutefois, en cas de cessation de ce service avant trois ans pour toute autre cause que l'inaptitude physique, les sommes dues sont proportionnelles à la durée du service à accomplir pour parfaire les trois années.

6. DEMANDE D'ADMISSION EN CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET EN CLASSES SUPÉRIEURES

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plate-forme « Parcoursup » afin de :

- recueillir au plus tôt les renseignements sur les lycées possédant des classes préparatoires, prendre connaissance du calendrier et des différentes procédures d'inscription (procédure normale et complémentaire) ;
- saisir leur candidature, entre le 20 janvier et le 11 mars 2021.

Ils constituent leur dossier pédagogique sous forme dématérialisée (bulletins scolaires, lettre de motivation et CV) et seront en outre amenés à télé verser sur le portail « Parcoursup » des justificatifs avant le 8 avril 2021 (cf. annexe I).

7. DEMANDE D'ADMISSION EN CLASSES DE MATHÉMATIQUES SPÉCIALES

Les dossiers sont examinés, au sein du lycée, par une commission de classement.

Pour une admission externe ou en redoublement, le candidat doit fournir le 25 juin 2021 les pièces suivantes :

- bulletins scolaires de l'année N et N-1 ;
- lettre de motivation ;
- certificat médical d'aptitude initial « 620-4*/12 » datant de moins d'un an au jour de la rentrée scolaire ;
- le cas échéant, les résultats aux concours des grandes écoles militaires de l'année N.

8. DÉCISION D'ADMISSION

La commission est souveraine. Les délibérations de cette commission sont confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'aucune communication. À ce titre, aucune information n'est donnée aux candidats sur les motifs qui ont conduit au refus de leur admission.

9. ADRESSES ET POINTS DE CONTACT UTILES

Adresse : BCRM de Brest

centre d'instruction naval

CC 300

29240 Brest cedex 9

Bureau inscriptions :

tél. 02.98.22.25.02.

Courriel : inscription.in@cinbrest.org

10. ABROGATION

La [circulaire n° 0-637-2020/ARM/DPMM/FORM du 20 janvier 2020](#) relative à l'admission en classes préparatoires à l'enseignement supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée naval de Brest pour l'année scolaire 2020-2021 est abrogée.

11. PUBLICATION

La présente circulaire est publiée au *Bulletin officiel des Armées* et sera diffusée sur le site internet du Lycée naval.

Pour le ministre des Armées et par délégation :

*Le contre-amiral,
adjoint au directeur du personnel militaire de la Marine,*

Laurent HEMMER.

ANNEXES

ANNEXE I.

COMPOSITION DU DOSSIER POUR LES ÉTUDIANTS CANDIDATS EN CPES ET EN CLASSES SUPÉRIEURES

Pièces obligatoires :

- dossier pédagogique sous forme dématérialisée sur le portail ParcoursSup : bulletins scolaires de première et de terminale, projet de formation motivé, CV ;
- à téléverser sur le portail ParcoursSup avant le 8 avril 2021 (ou à adresser à inscription.ln@cinbrest.org du 9 avril au 1^{er} mai 2021) :
 - copie recto/verso de la carte nationale d'identité ou passeport ;

- [l'imprimé 620.4*/12](#) (certificat médical initial) délivré par un médecin d'active et ne comportant que les seules conclusions relatives à l'aptitude du candidat à l'admission dans l'école militaire de son choix datant de moins d'un an au jour de la rentrée scolaire.

- pour les candidats boursiers candidatant en CPES, le justificatif de bourse de l'Éducation nationale ou la simulation de bourse.

Nota : l'attention est attirée par l'obligation de prendre rendez-vous au plus tôt avec un médecin militaire pour la visite médicale d'aptitude (liste à consulter sur le site internet du Lycée naval et auprès des CIRFA).

Après admission de la commission de sélection, chaque étudiant devra renseigner le dossier qui lui aura été expédié. Celui-ci devra faire retour au Lycée naval avant le 05 juillet 2021.

ANNEXE II.

CONTRATS D'ÉDUCATION

Dans les appendices de cette annexe figurent les contrats d'éducation que signeront les élèves (ou leurs représentants légaux s'ils sont mineurs), admis au Lycée naval au titre de l'aide au recrutement.

APPENDICE II.A.

CONTRATS D'ÉDUCATION ÉLÈVES MINEURS

[élève admis dans un Lycée de la défense au titre de l'aide au recrutement]

1. IDENTITÉ DU SIGNATAIRE

Le représentant légal de l'élève : père, mère, tuteur¹

Nom : Prénoms :

2. DÉCLARATION D'INTENTION

(à souscrire par le père ou la mère ou le tuteur)

Je soussigné (e)².....

Qualité³..... de l'élève².....

déclare en accord avec mon (ma) fils, fille, pupille¹ souhaiter pour lui (elle) une carrière d'officier dans les Armées ou les formations rattachées et l'orienter, à cet effet, vers une école de formation d'officiers de carrière à laquelle prépare le Lycée naval de Brest.

Si mon intention ou celle de mon (ma) fils, fille, pupille¹ venait à changer, je m'engage à en aviser le commandant du centre d'instruction naval de Brest, sachant que je ne pourrai demander son maintien dans l'établissement au-delà de l'année scolaire en cours.

3. DEMANDE D'EXONÉRATION

(à souscrire par le père ou la mère ou le tuteur).

Après avoir pris connaissance des articles R.425-1 à R.425-22 du code de l'éducation et des textes réglementaires pris en application de ces dispositions,

Je demande pour mon (ma) fils, fille, pupille¹:

Nom : Prénoms :

l'admission au Lycée naval de Brest au titre de l'aide au recrutement des officiers, en application de l'article R.425-8 du code de l'éducation, et à être exonéré provisoirement des frais de trousseau et de pension.

Je reconnais savoir que l'exonération que je sollicite ne sera définitivement acquise que lorsque mon (ma) fils, fille, pupille¹:

Nom : Prénoms :

aura satisfait à l'une des conditions mentionnées à l'article R.425-21 du code de l'éducation.

Dans le cas contraire, les frais de trousseau et de pension deviennent exigibles et je m'engage à rembourser l'État du montant cumulé des sommes dues au titre des frais de trousseau et de pension, ainsi que de tout autre montant ou frais dont le remboursement serait exigible.

Fait à, le

Signature du (de la) fils, fille, pupille¹

Précéder la signature de la mention manuscrite "pour accord".

Signature du père, mère, tuteur²

¹ Rayer la mention inutile

² Nom, prénoms

³ Père, mère ou tuteur

4. CONFIRMATION DU CONTRAT

(à souscrire par l'élève devenu majeur)

Je soussigné(e)¹

né(e) le majeur(e) depuis le

confirme les termes du contrat d'éducation mentionné précédemment signé le

par²

et y souscris librement, me subrogeant volontairement et de mon plein gré à toutes les obligations du signataire initial de ce contrat.

Fait à, le

(Signature)

¹ Nom, prénoms

² Nom, prénom du représentant légal

APPENDICE II.B.
CONTRATS D'ÉDUCATION « ÉLÈVE MAJEUR »

[Élève admis dans un Lycée de la défense au titre de l'aide au recrutement]

1. IDENTITÉ DU SIGNATAIRE

NOM : Prénoms :

Date de naissance : Sexe :

2. DÉCLARATION D'INTENTION

Je soussigné (e)
déclare souhaiter faire une carrière d'officier dans les armées ou les formations rattachées, et m'orienter, à cet effet, vers une école de formation d'officiers à laquelle prépare le Lycée naval de Brest.

Si mon intention venait à changer, je m'engage à en aviser le commandant du centre d'instruction naval de Brest, sachant que je ne pourrai pas demander mon maintien dans l'établissement au-delà de l'année scolaire alors en cours.

3. DEMANDE D'EXONÉRATION

Après avoir pris connaissance des articles R.425-1 à R.425-22 du code de l'éducation et des textes réglementaires pris en application de ces dispositions.

Je demande à être admis (e) au Lycée naval de Brest au titre de l'aide au recrutement des officiers, en application de l'article R.425-8 du code de l'éducation, et à être exonéré(e) provisoirement des frais de trousseau et de pension.

Je reconnais savoir que l'exonération que je sollicite ne sera définitivement acquise que lorsque j'aurai satisfait à l'une des conditions mentionnées à l'article R.425-21 du code de l'éducation.

Dans le cas contraire, les frais de trousseau et de pension deviennent exigibles et je m'engage à rembourser l'État du montant cumulé des sommes dues au titre des frais de trousseau et de pension, ainsi que de tout autre montant ou frais dont le remboursement serait exigible.

Fait à....., le.....
(Signature)

Nom, prénoms

ANNEXE III. PARTIE MÉDICALE

Cette annexe comprend :

- le questionnaire médico-biographique initial n°620-4*/9 ;
- le certificat médico-administratif d'aptitude initiale n°620-4*/12 ;
- le certificat médical d'aptitude initiale n°620-4*/10.

SANTE III	MINISTRE DE LA DÉFENSE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES	Inprimé n° 620-4*/9 Instruction n° 1700/DEF/DCS24/PC/MA du 31 juillet 2014 Format A3 (recto-verso)
QUESTIONNAIRE MÉDICO-BIOGRAPHIQUE INITIAL CONFIDENTIEL MEDICAL		
À renseigner lors de l'expertise médicale initiale		
Nom : Prénom : Sexe :		
Date et lieu de naissance :		
Adresse :		
Situation de famille : Nombre d'enfants :		
Profession actuelle : Numéro de téléphone :		
<p>- Répondez au questionnaire médical en cochant à chaque ligne la case correspondant à votre cas. - Si vous ne savez pas répondre à certaines questions mentionnez NSP (ne sait pas) face à la question.</p>		
YVS ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX :		
Age du père :ans ; est-il malade : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si OUI, quelle est sa maladie :		
Si décédé, précisez la cause :		
Age de la mère :ans ; est-elle malade : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si OUI, quelle est sa maladie :		
Si décédée, précisez la cause :		
Un des membres de votre famille (parents, grands-parents, frère, sœur, oncle, tante, cousins) a-t-il ou a-t-elle eu une de ces maladies :		
- Asthme : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Tuberculose : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Hypertension artérielle ou maladie de cœur : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Mort subite (d'effort ou non) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Diabète : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Cancer : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Maladie nerveuse : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Autre maladie : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
YVS ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX PERSONNELS :		
Avez-vous eu une des maladies suivantes ?		
- Bronchite fréquente : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Asthme : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Pneumothorax - pleurésie : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Tuberculose : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Syncope, évanouissement, perte de connaissance : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Palpitations : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Hypertension artérielle ou maladie du cœur : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si OUI, précisez :		
- Manifestations d'intolérance à l'effort (maux divers) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si OUI, précisez :		
- Diabète : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
- Jaunisse - Hépatite : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si OUI, précisez :		

- Ulcère d'estomac : OUI NON
- Autres troubles digestifs : OUI NON
- Anomalies dans les urines (albumine, sucre, sang) : OUI NON
- Si OUI, précisez :
- Anomalies sur un bilan sanguin : OUI NON
- Si OUI, précisez :
- Calcul rénal ou urinaire : OUI NON
- Rhumatisme articulaire aigu : OUI NON
- Méningite, encéphalite : OUI NON
- Epilepsie, convulsions : OUI NON
- Paralytic : OUI NON
- Maladies gynécologiques : OUI NON
- Autres maladies : OUI NON
- Si OUI, précisez :
- Avez-vous déjà été hospitalisé : OUI NON
- Si OUI, précisez le motif :

VOS ALLERGIES :

- Etes-vous allergique à certains médicaments : OUI NON
- Si OUI, lesquels :
- Avez-vous des allergies de la peau (urticaire, eczéma) : OUI NON
- Avez-vous des allergies respiratoires (asthme – rhume des foies) : OUI NON
- Avez-vous des allergies alimentaires : OUI NON
- Si OUI, lesquelles :
- Avez-vous des contre-indications aux vaccinations : OUI NON
- Si OUI, lesquelles :
- Avez-vous une allergie aux piqûres de guêpes, d'abeilles ou d'autres insectes : OUI NON
- Si OUI, avez-vous été désensibilisé : OUI NON

VOS ANTÉCÉDENTS CHIRURGICAUX ET TRAUMATIQUES :

- Avez-vous subi une intervention chirurgicale ? OUI NON
- Si OUI, laquelle :
- Avez-vous eu une anesthésie générale : OUI NON
- Avez-vous été victime d'un traumatisme crânien : OUI NON
- Si OUI : y avait-il eu perte de connaissance : OUI NON
- Vous reste-t-il des séquelles : OUI NON
- Avez-vous eu des fractures des membres : OUI NON
- Si OUI, à quel membre :
- Êtes-vous encore porteur de broche, clou, vis ou plaque : OUI NON
- Avez-vous eu des problèmes aux genoux (blocages, douleur, entorse) : OUI NON
- Autres antécédents articulaires (luxations, entorses ...) ou osseux : OUI NON
- Si OUI, précisez :

VOTRE VUE :

- Portez-vous des lunettes : OUI NON
- Portez-vous des lentilles ou verres de contact : OUI NON
- Avez-vous des problèmes de vision des couleurs : OUI NON
- Avez-vous subi une blessure ou un traumatisme de l'œil : OUI NON

- Avez-vous eu d'autres maladies des yeux : OUI NON
- Avez-vous bénéficié d'un traitement chirurgical de la myopie (laser, etc.) : OUI NON

VOS OREILLES ET VOTRE NEZ :

- Entendez-vous mal : OUI NON
- Avez-vous eu des maladies des oreilles ou des sinus ou du cou : OUI NON
- Avez-vous eu des troubles de l'équilibre : OUI NON
- Avez-vous été opéré des oreilles ou du nez ou des sinus ou du cou : OUI NON
- Utilisez-vous régulièrement un casque ou des écouteurs pour écouter la musique : OUI NON

VOS DENTS :

- Avez-vous des caries dentaires : OUI NON
- Quand avez-vous consulté un dentiste pour la dernière fois :

VOTRE COLONNE VERTEBRALE :

- Souffrez-vous du dos ou de la colonne vertébrale : OUI NON
- Si OUI : - est-ce en permanence : OUI NON
- après effort : OUI NON
- les douleurs sont-elles apparues après un accident : OUI NON

VOS SOUCIS :

- Avez-vous eu une maladie nerveuse, une dépression : OUI NON
- Êtes-vous claustrophobe (avez-vous peur dans un espace confiné ?) : OUI NON
- Avez-vous eu des crises de nerfs ou des colères violentes : OUI NON
- Avez-vous eu des troubles de l'alimentation (anorexie – boulimie) : OUI NON
- Avez-vous uriné au lit après l'âge de 7 ans : OUI NON
- Avez-vous été ou êtes-vous actuellement en traitement pour troubles nerveux : OUI NON
- Vous êtes-vous infligé des blessures volontaires : OUI NON
- Avez-vous fait une ou plusieurs tentatives de suicide : OUI NON
- Avez-vous été en institut médico-pédagogique : OUI NON
- Avez-vous été renvoyé d'un établissement scolaire : OUI NON
- Avez-vous eu des ennuis avec la justice : OUI NON

VOS HABITUDES DE VIE :

- Faites-vous du sport : OUI NON
- Si OUI - Indiquez le ou les sports pratiqués :
- Depuis quand et nombre d'heures par semaine :
- Êtes-vous fumeur habituel de tabac : OUI NON
- Buvez-vous des boissons alcoolisées (bière, vin, apéritif, etc.) : OUI NON
- Avez-vous eu des épisodes d'ivresse : OUI NON
- Avez-vous déjà consommé des drogues ou des toxiques : OUI NON
- Si OUI - Précisez lesquels :
- En avez-vous pris récemment : OUI NON
- Date de la dernière consommation :
- Vous sentez-vous dépendant de ce que vous consommez : OUI NON
- Êtes-vous sous traitement substitutif d'une toxicomanie : OUI NON
- Avez-vous été traité pour maladie sexuelle : OUI NON
- Avez-vous bénéficié d'un dépistage du VIH : OUI NON

- Êtes-vous donneur de sang régulier : OUI NON
- Prenez-vous un traitement médicamenteux actuellement : OUI NON
- Si OUI - Quels médicaments ?

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

- Est-ce votre première visite médicale pour l'admission dans les armées ou la Gendarmerie : OUI NON
- Avez-vous déjà servi dans les armées ou la Gendarmerie : OUI NON
- Si OUI, y-a-t-il eu une inaptitude : OUI NON
- Si OUI, laquelle :
- Avez-vous eu une autre maladie non signalée dans le questionnaire : OUI NON
- Si OUI, laquelle :

COORDONNÉES DE VOTRE MÉDECIN TRAITANT HABITUEL :

- Nom et prénom :
- Adresse :
- Code postal et ville :
- Téléphone :

Je soussigné certifie avoir répondu de façon sincère au présent questionnaire et ne pas avoir connaissance de troubles de mon état de santé autres que ceux signalés.

Date et signature du candidat

**CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF
D'APTITUDE INITIALE**

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____
Demeurant à : _____
Identifiant défense : _____

S	I	G	Y	C	O	P
---	---	---	---	---	---	---

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI NON à titre temporaire NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PRÉPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire - Durée
Aptitude générale au service ⁽¹⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽³⁾ :			
Aptitude au parachutisme militaire ⁽⁵⁾ :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École ⁽⁶⁾			
École			
École			

Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).

L'invalidité à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) _____ Le (date) ____ / ____ / ____
Le médecin⁽⁷⁾ _____

Signature & cachet du médecin

- (1) En cas d'invalidité, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.
(2) Rayer les mentions inutilisées.
(3) Indiquer également l'aptitude à servir dans la marine.
(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.
(5) Sous réserve des résultats des examens d'aptitude réglementaire.
(6) Compléter l'identification des écoles postulées.
(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

Cachet de l'organisme dont relève le médecin
avant effectif la visite

CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE INITIALE (1)
CONFIDENTIEL MÉDICAL

Certificat à remettre au candidat sous pli cacheté «confidentiel médical»

Je soussigné(e), médecin (2) _____
après avoir examiné M^r, M^{me} (3) _____ né(e) le _____
demeurant à _____ code postal _____
certifie avoir fait les constatations suivantes :

Antécédents personnels : _____

Antécédents familiaux : _____

Allergies identifiées : _____

Traitement en cours : _____

Etat vaccinal connu non connu Joindre une copie du carnet de vaccination

Contre-indication à une vaccination : OUI NON Refus de vaccination : OUI NON

Préciser : _____

SIGLE G = ASPECT GÉNÉRAL (4) :

Biométrie - Taille (cm) : _____ Poids (en kg) : _____

Indice de masse corporelle ($\frac{kg}{m^2}$) : _____ Périmètre abdominal : _____

Rachis : _____

Sangle abdominale : _____

Appareil respiratoire

Examen clinique : _____

Examens para-cliniques (5) : _____

Appareil circulatoire :

Pouls : _____

Pression artérielle : _____

Examen clinique : _____

Cœur : _____

Système circulatoire périphérique artériel : _____

Système circulatoire périphérique veineux : _____

E.C.G (6) : _____

Appareil digestif :

Examen clinique : _____

Examens para-cliniques (5) : _____

Appareil neurologique :

Examen clinique : _____

Examens para-cliniques (5) : _____



CHARTRE DE CIVILITÉ ET DE COMPORTEMENT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DU LYCÉE NAVAL

Le Lycée naval de Brest, seul lycée de la Marine nationale parmi les six lycées de la Défense, vise à l'excellence académique et à l'excellence éducative. Il cherche à développer les qualités physiques, intellectuelles et morales de l'élève. Il promeut les valeurs de la République et celles propres à la Marine.

La mise en pratique de ces valeurs :

- permet d'offrir un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de chacun ;
- favorise le développement personnel de chacun et conduit à l'autonomie progressive et à l'engagement citoyen des élèves et étudiants ;
- favorise les rapports entre tous les acteurs de la communauté éducative (cadres militaires, enseignants, personnel civil et de soutien, surveillants, parents, élèves).

Chaque élève doit s'engager personnellement à les respecter. En inscrivant leur enfant au Lycée naval, les parents ou responsables légaux adhèrent également à cette charte.

LE RESPECT DE SOI

- Je m'engage à me respecter, intellectuellement et physiquement. Je suis fier de mon état d'élève du Lycée naval. Je porte toujours une tenue soignée.
- Mon comportement est toujours digne. À cette fin, je, ne consomme ni revends ni alcool, ni stupéfiants. Je n'en introduis pas dans le lycée.
- Je m'engage à une scolarité exigeante qui nécessite un investissement sans faille dans le travail. Je respecte l'organisation au sein du lycée. Elle est conçue pour faciliter la vie courante et ainsi, me permettre de me concentrer sur mon principal objectif : réussir brillamment mes examens (baccalauréat, brevet de technicien supérieur), mes concours, et me préparer au mieux aux études supérieures.
- Je m'engage à respecter mon image notamment dans l'usage que je fais d'internet (en ne surfant pas sur les sites immoraux ou illégaux, pornographiques, racistes, xénophobes ou sectaires).

LE RESPECT DES AUTRES

- Je m'engage à respecter la tranquillité des autres élèves, à être courtois et poli afin de ne pas déranger mes camarades en chambres et dans les locaux communs. Les valeurs de respect, de travail et de camaraderie doivent m'imprégner : la qualité de la vie au lycée passe par des comportements dignes, responsables et harmonieux, y compris à l'occasion des actes les plus simples de la vie quotidienne.
- Je m'engage à respecter les horaires afin de ne pas faire perdre du temps à l'ensemble de la communauté. Par mon esprit d'équipe, j'aide mes camarades en difficulté, je mets mes capacités physiques, intellectuelles et morales au service des autres.
- Je m'engage à respecter autrui en mettant en œuvre trois valeurs essentielles qui interdisent toutes sortes de discriminations : la **camaraderie** par laquelle je ferai preuve de compréhension et d'intelligence au service des autres ; la **tolérance** qui me conduira à respecter la religion, la culture, les idées et convictions d'autrui et le **respect mutuel** par lequel chacun vivra en harmonie avec les autres.
- Je m'engage à ne pas provoquer autrui en cherchant à imposer mes idées politiques, religieuses ou philosophiques mais, au contraire, à chercher à comprendre les idées des autres pour enrichir mes propres opinions au travers d'échanges respectueux.
- Je m'engage à exclure de mon comportement toute forme de harcèlement, brimade, discrimination et violence (psychologique, physique, sexuelle et morale).
- Je m'engage à appliquer et défendre le principe absolu d'égalité entre les filles et les garçons.
- Je m'engage à respecter les militaires, les professeurs et le personnel civil. J'ai conscience qu'ils ont reçu pour mission de m'instruire et de m'accompagner dans mon développement intellectuel et moral. Je m'engage aussi à respecter le travail du personnel de soutien.
- Je m'engage à respecter l'image de mes camarades, en particulier sur internet et les réseaux sociaux en veillant à ne pas publier ce qui peut porter atteinte à leur réputation. Je suis conscient que j'encours des sanctions disciplinaires et des peines prévues par la loi.
- Je m'engage aussi à faire d'internet un usage académique intelligent et honnête en m'interdisant de copier systématiquement des informations et en citant mes sources.

LE RESPECT DU LYCÉE

- Je m'engage à respecter mon lycée en veillant à toujours donner la meilleure image de l'établissement par un comportement approprié. Je respecte la réputation de l'établissement et des personnes qui y servent.
- Je m'engage à ne pas commettre de dégradation matérielle.
- Je m'engage à ne jamais mettre en danger les personnes ou les biens autour de moi, à respecter les règles de sécurité, à ne pas introduire ni utiliser du matériel ou des substances interdites au lycée, à ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable compte tenu des conséquences graves sur la sécurité.

LA CONFIANCE ENVERS SOI-MÊME

- J'ai confiance en moi et, conscient de ce que je peux apporter au bien commun, je donne le meilleur de moi-même. Je prends soin d'enrichir ma personnalité en m'appliquant à l'étude, en développant ma culture générale et de saines relations avec les autres.

LA CONFIANCE ENVERS LES AUTRES

- J'ai confiance dans mes camarades avec lesquels je vis et je travaille en bonne intelligence.
- J'ai pour les plus jeunes une attitude de bienveillance et d'écoute.
- J'ai confiance dans les adultes qui m'encadrent, j'ai pleine conscience qu'ils sont là pour m'aider à devenir un adulte responsable. Je fais confiance aux professeurs et cadres militaires pour leur enseignement académique et leur mission éducative.
- J'entretiens une relation loyale et de confiance avec mes cadres de contact et mon professeur principal. J'ai confiance en ce qu'ils me disent et veille à ce qu'ils puissent avoir confiance en moi en ne les trompant pas.

L'AMBITION POUR SOI-MÊME

- Je m'engage à travailler avec rigueur et courage pour préparer et réussir au mieux mes études.
- Je m'engage à faire preuve de persévérance tant dans l'effort tant physique qu'intellectuel pour toujours donner le meilleur de moi-même. Je ne crains pas l'inconfort ni la remise en cause, je cherche toujours à progresser.
- Je suis conscient que je dois être moi-même un exemple pour les autres. L'abnégation et l'exemplarité étant des vertus de tout individu appelé à exercer des responsabilités, je dois les cultiver avec zèle et par là, faire face aux difficultés avec lucidité et enthousiasme.
- J'applique les règles inculquées par l'encadrement, ces règles visent à ma réussite et à mon développement personnel.
- Je m'engage à m'investir dans les cérémonies et événements qui rythment la vie de la communauté du lycée. Je m'engage à en comprendre le sens.
- Je ferai de mon mieux pour sortir grand de mon parcours au Lycée naval.

L'AMBITION POUR LES AUTRES

- Je souhaite aussi que mes camarades puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Je ne laisse pas un camarade commettre ce que j'estime être une erreur sans lui donner loyalement mon avis.
- Je respecte leur travail dans une saine émulation les uns envers les autres.
- Je cherche à être un exemple et je fais tout pour aider ceux qui en ont besoin.

Le

Nom, prénom, signature :

L'élève ou l'étudiant,

Nom(s), signature(s) :

Le(s) représentant(s) légal (s) (égau(x)).